

# **Intervention du maire**

**Réunion du conseil municipal du 25 Mai 2020**

*(Intervention du maire après son élection et celle de son adjoint)*

Mesdames, Messieurs,

Le 15 mars dernier, les électeurs de la commune nous ont accordé leur confiance, approuvant, par la même occasion, le programme que nous leur avons soumis lors de la campagne électorale.

Notre première tâche a été accomplie et, ce, malgré l'état d'urgence sanitaire dans lequel a été plongé notre pays. Après ce long temps de confinement, il s'agissait de nous organiser d'abord en désignant le maire et les adjoints, qui constituent le bureau, puis en nous répartissant dans les différentes commissions dont le rôle ne doit pas être négligé dans la mesure où elles contribuent aux délibérations de notre assemblée. J'attache beaucoup d'importance à ces commissions car elles sont sources d'informations, de mon information.

Je voudrais tout d'abord remercier Alessandro pour son accueil en tant que président de séance le temps de procéder aux élections.

Je voudrais surtout vous remercier tous de la confiance que vous m'avez témoignée en m'élisant à la présidence de cette assemblée.

Avec Maurice JEAN, 1<sup>er</sup> adjoint, je m'efforcerai de conduire les débats avec le souci d'entendre les uns et les autres.

En tout état de cause, quelle que soit notre conviction, le seul souci qui doit nous animer, c'est le développement de la commune et le bien-être de ses habitants.

Pour ce qui est des projets que je vous soumettrai, ils émanent de notre programme électoral mais aussi ceux déjà engagés :

- Aménagement de la place des commandeurs
- Aménagement d'un site cinéraire ;
- Aménagement de l'entrée SUD
- Réalisation d'un programme de voirie conséquent.

Ces projets onéreux nous les conduirons à leur terme si nos partenaires financiers, l'Etat, la Région et le Département maintiennent leur contribution à hauteur de ce que nous avons connu jusqu'à ce jour.

La vie de notre village ne se résume pas à la réalisation de projet technique. Le lien social est indispensable. La dynamique que nous devons impulser est essentielle.

Il nous faudra encourager et soutenir la vie associative. Les associations constituent un relais indispensable à l'action municipale. Leurs revendications

peuvent alimenter nos débats et susciter la mise en œuvre de nouveaux projets. S'ajoute à cela, que leurs activités nous rapprochent de la population.

L'école est le berceau de création des liens sociaux et le creuset des associations. Nombre des bénévoles des associations ont acquis cette fibre pendant la scolarisation de leurs enfants. L'école a toujours été une préoccupation des différentes municipalités. Les deux regroupements pédagogiques avec Murs d'abord, puis Lioux ensuite, et l'extension de l'école de Joucas pour accueillir une classe de maternelle ont permis le maintien d'au moins une classe dans chacune des communes.

La réorganisation structurelle du regroupement pédagogique n'est pas, à ce jour, inéluctable mais nous devons y penser. Les politiques nationales peuvent nous y amener brutalement, les coûts supportés par chacune de communes également.

Le projet d'urbanisation autour de l'école pour la construction de logements pour les primo-accédant devrait faciliter le maintien des classes.

Il va sans dire que nous ne pourrons pas tout faire en même temps. Ces projets seront menés de front et l'expérience me laisse à croire que leur aboutissement sera bien étalé dans le temps, l'espace de cette mandature. Nul est besoins de se prononcer, dès à présent sur une hiérarchisation.

Nous sommes désormais les représentants de tous les citoyens et non pas de quelques-uns d'entre eux. Aussi je souhaite, qu'indépendamment des fonctions qui nous distinguent, nous exercions notre mandat en restant très proches des habitants.

Il nous faudra encourager et soutenir la vie associative. Les associations constituent un relais indispensable à l'action municipale. Leurs revendications peuvent alimenter nos débats et susciter la mise en œuvre de nouveaux projets. S'ajoute à cela, que leurs activités nous rapprochent de la population.

Dans six ans nous serons jugés sur ce que nous avons fait, mais aussi sur ce que nous aurions pu faire. En bonne démocratie, la sanction est électorale. Je souhaite qu'elle soit positive de manière que nous puissions, pour ceux qui le souhaitent, briguer un nouveau mandat fondé sur un bilan solide.

Le conseil municipal est en place (avec ses commissions). Nous sommes en ordre de marche.

Nous avons un bon programme et partageons la même volonté de le voir aboutir.

Alors, au travail.

Le Maire

Lucien AUBERT